

**A l'attention des familles  
et des proches des résidents**

A Châteaulin,  
Le 2 octobre 2020

**Objet** : Lutte contre la grippe saisonnière

Madame, Monsieur,

La préparation de la prochaine campagne de vaccination contre la grippe saisonnière revêt une importance particulière pour la protection des populations les plus à risque de développer une grippe sévère ainsi que pour les professionnels, d'autant plus si nous devons faire face à une deuxième vague épidémique de Covid-19 cet automne.

Dans son avis du 20 mai dernier, la Haute Autorité de Santé insiste de nouveau sur la nécessité de vacciner en priorité les résidents des EHPAD, leurs familles et proches, ainsi que les professionnels et les bénévoles à leur contact.

En effet, la vaccination des professionnels (et de toute personne en contact étroit et prolongé avec des personnes à risque) contre la grippe saisonnière permet de lutter contre la transmission nosocomiale de cette pathologie et de limiter l'infection des personnes âgées et/ou fragilisées par des pathologies chroniques, ces dernières étant plus fréquemment sujets à des complications. En effet les personnes à risque, notamment les personnes âgées, sont également particulièrement susceptibles de développer une forme grave du Covid-19.

Bien que non obligatoire pour les professionnels, l'établissement recommande très fortement cette vaccination antigrippale et s'est organisé pour la réalisation des vaccins des professionnels par le service infirmier de l'établissement. La campagne de vaccination débutera le 13 octobre. En 2019, seulement 47,8% de la population s'est fait vacciner, et un peu plus de 50% chez les 65 ans et plus. Ces chiffres sont loin des 75% préconisés par l'Organisation Mondiale de la Santé.

En complément de la vaccination qui représente un des moyens les plus efficaces de lutte contre la grippe saisonnière, le respect des précautions standard comme l'hygiène des mains et les mesures barrière incluant le port d'un masque chirurgical constitue un complément indispensable dans un objectif de prévention à la fois de la grippe saisonnière et de l'infection au Covid-19.

Comptant sur votre implication dans cette démarche de protection des résidents, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

**Le Directeur délégué,**  
Mounir BELHAFIANE

**EHPAD**  
" Les Collines Bleues "  
BP 77  
29150 CHATEAULIN  
Tél. : 02.98.86.01.21